

Pollutions accidentelles des eaux

Le Ministre Douati pour une coopération avec le CEDRE

En Côte d'Ivoire, il faut une véritable volonté politique pour la protection des berges et des cours d'eaux.



Une vue de la plage d'Azzuretti (Bassam) après un week-end

Pendant son séjour dans le cadre du Salon International de l'Agriculture de Paris, le Ministre de la Production Animale et des Ressources Halieutiques s'est rendu dans la région de Brest au Nord-Est de la France pour y rencontrer des industriels et les grands centres Technologiques dont le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE). Au cours de cette visite le Ministre et sa délégation ont visité le centre de documentation, de recherche sur les pollutions accidentelles des eaux. Cette visite s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact afin de s'imprégner de l'expertise du CEDRE dans la lutte et la gestion des cas de pollutions des eaux. La Côte d'Ivoire dispose d'un grand plan lagunaire et une grande surface maritime qui sont utilisés pour les activités de la pêche. Le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie nationale, avec 0,8% du PIB national et 3,1% du PIB agricole. Le poisson est la première source de protéines animales consommées par les ivoiriens avec 16,50 kg par habitant et par an.

Le secteur de la pêche artisanale avec ses 156000 artisans et les activités des commerçants et transformateurs représente plus de 300.000 personnes vivant directement des activités de la pêche en Côte d'Ivoire. Il faut donc une véritable volonté politique pour la protection des berges et des cours d'eaux. C'est la raison fondamentale de cette visite du premier responsable des ressources Halieutiques au CEDRE de Brest. Le CEDRE a pour mission de conseiller et d'assister les autorités chargées de lutter contre les pollutions accidentelles des eaux marines, son rôle s'étend aux eaux douces par l'instruction relative aux pollutions accidentelles. De manière permanente le centre assiste les autorités en matière d'élaboration et de mise à jour des plans de secours spécialisés, d'informations sur la politique et les moyens de lutte antipollution d'homologation des produits de traitement de pollution, etc. Cette assistance est apportée depuis les locaux du CEDRE, dans les états-majors de crise et sur le terrain. Le CEDRE fait plus de 200 interventions par an, en France et à l'étranger. Cette performance du CEDRE est due à son laboratoire

équipé d'animaux d'essai qui permet d'effectuer les analyses sur les hydrocarbures et autres produits chimiques.

Autant d'atouts qui ont permis au Ministre DOUATI de se faire une idée des réelles potentialités de ce centre. Le Ministre entend établir une coopération entre son département ministériel et le CEDRE, dans le cadre d'un programme d'assistance dans le secteur de la pêche . Les responsables du CEDRE ont salué l'initiative du Ministre DOUATI et ont manifesté leur intérêt d'établir une coopération fructueuse avec la Côte d'Ivoire.

Narcisse TIEMOKO

Envoyé spécial à Brest.